

# Envoyer mes données DSN à l'Extranet IAE

**A partir du 1er janvier 2025, les suivis mensuels seront disponibles en mode DSN.**

La configuration de votre logiciel de gestion de la paye (logiciel RH) est un prérequis à la remontée de vos données DSN dans l'Extranet IAE

## Comment envoyer mes données DSN à l'Extranet IAE ?

**Voici les 3 principaux contrôles à effectuer afin que la DSN soit intégrée dans les suivis mensuels de l'Extranet IAE :**

1

**Paramétrer le « Complément de dispositif de politique publique » pour chaque salarié/contrat dans votre logiciel de paye**

Voici les valeurs possibles de ce champ obligatoire (référence de net-entreprises.fr : S21.G00.40.073) :

- 02 - Poste éligible à l'aide en structure d'IAE : ACI (ACI\_DC)
- 03 - Poste éligible à l'aide en structure d'IAE : AI (AI\_DC)
- 04 - Poste éligible à l'aide en structure d'IAE : EI (EI\_DC)
- 05 - Poste éligible à l'aide en structure d'IAE : ETTI (ETTI\_DC)

Logiciel



Selon les logiciels, le libellé du champ à renseigner n'est pas toujours clairement indiqué comme « Complément de dispositif de politique publique ». Nous vous invitons à vérifier que chaque contrat est bien associé à une des mentions « Poste éligible à l'aide en structure d'IAE », quel que soit le libellé du champ dans votre logiciel. En cas de doutes, nous vous invitons à contacter votre éditeur de logiciel. Des modes opératoires de paramétrages pour les principaux logiciels RH seront progressivement disponibles dans l'Extranet IAE.

2

**Vérifier la correspondance des périodes de contrats entre l'Extranet IAE et votre logiciel de paye**

3

**Vérifier la correspondance des NIR ou NTT de chaque salarié entre l'Extranet IAE et votre logiciel de paye**

**Il faut vous assurer que tous les salariés concernés existent dans votre logiciel de paye ainsi que dans l'extranet IAE (dates de début et fin de contrat identiques, NIR ou NTT identiques) avant d'effectuer votre déclaration DSN. Si ces données changent dans votre logiciel RH, elles doivent être également modifiées dans l'Extranet IAE.**